Bulletin municipal d'informations

Saint-Léonard et vous...

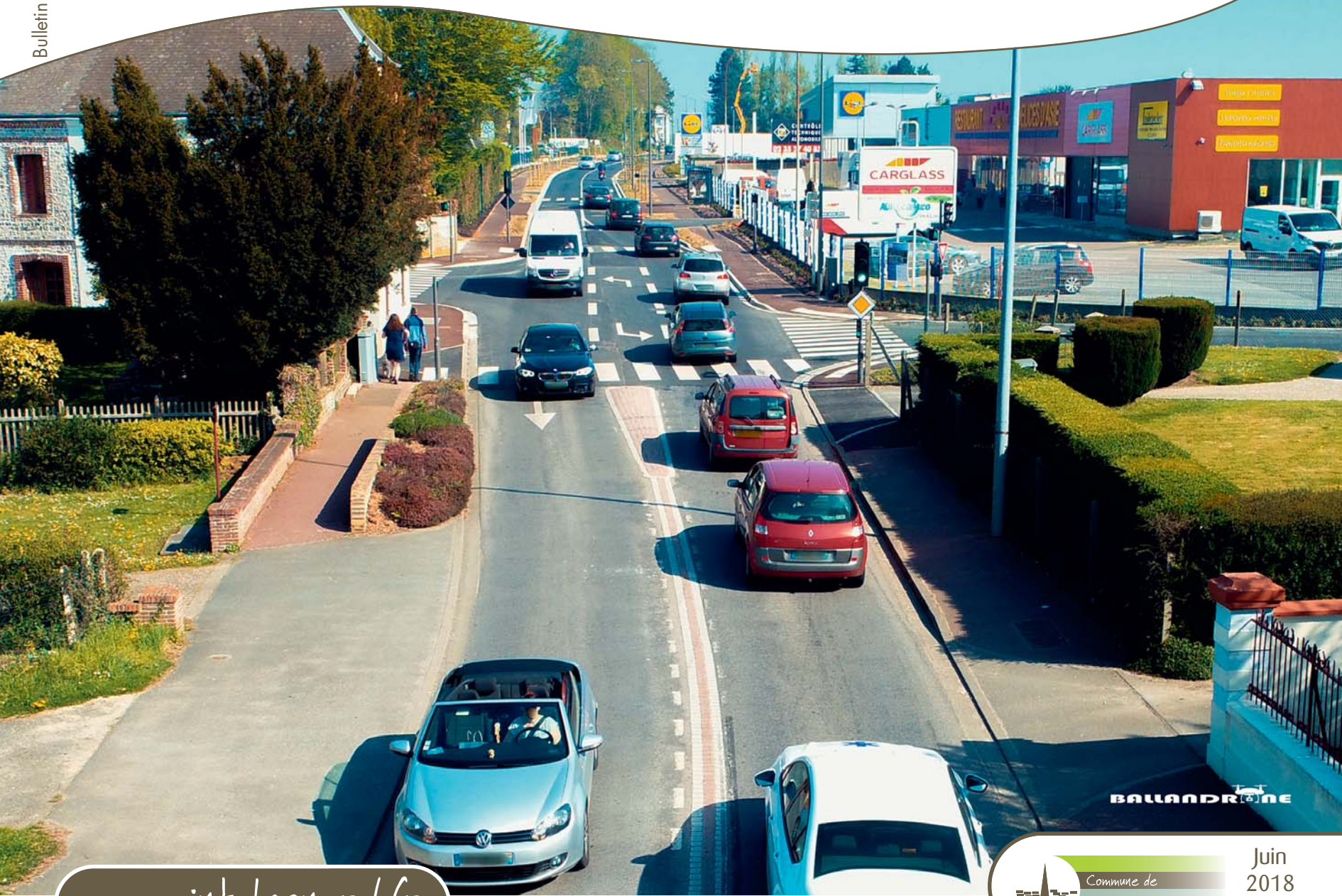

www.saint-leonard.fr

Commune de Saint-Léonard

Juin 2018 n°12

Le Fournil D'Albâtre

472, route d'Etretat
FROBERVILLE
02 35 27 32 38

Pain Sur Levain - Pain du Matelot
Baguette de Tradition - "La Normande"

OUVERT 7h-13h30 / 15h-19h - Fermeture hebdomadaire Le Lundi - OUVERT les LUNDIS FERIES - JUILLET/AOUT 7/7

BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire Moins cher

les Mousquetaires

Les Voiles de Saint Léonard - Rue de la Briqueterie
76400 SAINT LÉONARD
Tél. 02 35 10 29 29 - site : www.bricomarche.com

Roger ODIEVRE

Entrepreneur de Parcs et Jardins

76110 **Bretteville-du-Grand-Caux**
Tél. 02 35 27 91 10
Fax 02 35 27 91 22

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE - ENTRETIEN

MSL energie

38, rue André-Paul Leroux
76400 FÉCAMP

02 35 28 27 20
msl.energie@orange.fr

reseaux environnement

SIÈGE
ZA les Sapins
76110 BREAUTE
Tél. 02 35 38 26 19
Fax 02 35 31 26 55

AGENCE DU CALVADOS
83 Rue du Lieu Doré
14100 SAINT MARTIN DE LA LIEUE
Tél. 02 31 61 76 40
Fax 02 31 61 58 41

contact@reseaux-environnement.com

Eclairage Public - Illuminations
Electrification Rurale
Réseaux HTA – BTA
Réseaux Incendie - Réseaux Eau Potable
Réseaux Assainissement – Réseaux GAZ

« Le clos des Hogues »

Chambres d'hôtes et gîtes

66, route des Hogues
76400 Saint-Léonard
Tél. 06 61 65 64 29 - 06 13 43 75 77
E-mail : marieclaire.pignol@neuf.fr
www.clos-des-hogues.com

MORIN FEREC

CHAUFFAGE
COUVERTURE
PLOMBERIE
ENERGIES RENOUVELABLES
DEPANNAGES
ENTRETIEN
RAMONAGE

Tél : 02 35 96 71 52
404 rue de Nizas - 76640 Fauville en Caux
www.morinferec.fr

BERDEAUX LEROUX

Certifiée Qualibat "RGE" S.A.R.L

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

PARC D'ACTIVITES DES HAUTES FALAISES
3 RUE EMILE DURAND - SAINT LEONARD
BP 36 - 76401 FECAMP CEDEX
TEL. 02.35.28.13.80 FAX 02.35.28.60.94
SIRET: 400 667 762 000 27

Couverture Bardage Etanchéité
Travaux neufs et maintenance
Désamiantage en extérieur

Édito

Chères Saint-Léonardaises,
chers Saint-Léonardais,

Les travaux de la route du Havre sont terminés. Nous sommes conscients que ceux-ci ont généré des difficultés et des nuisances mais les résultats tant au plan paysager que sécuritaire sont satisfaisants. Je dirais même que les feux « intelligents » qui ont été installés permettent désormais aux automobilistes venant des rues du 8 mai ou du 19 mars, de traverser en toute sécurité. Personne ne peut le nier. Enfin, nous prenons plaisir à emprunter ce hameau du Chesnay soit en voiture, soit à pied.

Un autre dossier mobilise beaucoup vos élus depuis la fin d'année dernière, c'est celui de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). En effet, un arrêté d'octobre 2017 impose aux collectivités de protéger leurs administrés en mettant un point d'eau près de leur habitation (à moins de 200 m en agglomération ou 400 m hors agglomération) Le conseil municipal a délibéré et voté un plan d'investissement sur 3 ans permettant d'atteindre cet objectif. Je précise qu'il y a urgence dans la mesure où les terrains à bâtir voient leur constructibilité gelée en cas de non-respect. En 2018, il est donc prévu de consacrer presque 100 000 € à la mise aux normes des hameaux de Grainval, du Roctel et de la Croix Bigot.

Ce trimestre, un aménagement du parking de la Chapelle de Grainval est au programme. Les habitants du hameau de Grainval ont d'ailleurs été invités à se prononcer sur la nature des travaux et les projets en vue pour entretenir le terrain en amont, très en pente. Ce site privilégié mérite une grande attention pour conserver son côté nature et c'est bien l'objectif recherché. Tout sera pensé « développement durable » d'autant plus que la commune participe à la démarche Opération Grand Site.

Quant au dossier d'aménagement du centre-bourg, je remercie la centaine de personnes venue assister à la réunion publique le 3 avril dernier, qui montre ainsi le grand intérêt des Saint-Léonardais pour l'avenir de leur commune. Le bureau d'étude continue ses travaux, des ateliers ouverts à tous sont programmés avant l'été et nous organiserons avant la fin de cette année une nouvelle rencontre pour connaitre les deux scenarii proposés.

Je vous souhaite à présent de profiter de cette période estivale qui se profile, en espérant que le temps nous gratifie enfin d'un bel ensoleillement.

Bien à vous.
Bernard HOGUET.

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.saint-leonard.fr

Vie municipale

Achèvement de la RD925 2
Aménagement d'un parking 3
Usine de méthanisation 4
Autonet'Eco 5
PLUi 6
Compte administratif 7
Dynamisation du Centre Bourg 8
Nouveau groupe scolaire 9-10
Ecole 10-11
Repas des anciens 12
Médaillés du 1er mai 12
Cérémonie du 8 mai 13
Agenda des manifestations 13
A vos agendas 14

Vie associative

Liste des associations et présidents 15
A.S.S.L. 76 16
A.S.S.L. Athlétisme 16
C.S.L. 16
A.E.P. Ste Bernadette 17-19
Club des Jeunes d'Antan 20
Gym club 20
FNACA 21
Scrabble Côte d'Albâtre 22
Tennis club 23
Judo club 24

Informations pratiques

Bien vivre de tous 25
Nouveaux horaires 25
La TNT 26-27
Saint Léonard services 28-29

État civil 29

· **Directeur de la publication** : Bernard HOGUET
· **Responsable de la rédaction** : Elvira HACHE
· **Ont participé à la rédaction de ce numéro** : les élus, les associations et le personnel municipal
· **Crédit photographique** : mairie de Saint-Léonard et associations
· **Conception et impression** :
DuranD Imprimeur Imprim'Vert Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37
· « **Saint-Léonard et vous...** » :
Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°12 - juin 2018
Edité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63
Email : mairie-saintleonard@wanadoo.fr

Achèvement de l'aménagement de la RD 925

Au plan organisation, le revêtement de la chaussée constituait une phase délicate : intervention de nuit et fermeture de la départementale. Cette opération s'est réalisée à la date communiquée à la presse malgré une chute brutale de la température faisant craindre son report. Enfin les travaux sont terminés et chacun peut apprécier le résultat.

Nous observons que la vitesse des véhicules s'est réduite et que les feux qui facilitent la traversée du carrefour n'apportent aucune gêne à la fluidité du trafic. Ce qui est confirmé par les témoignages reçus en mairie.

Dans cette phase post-chantier, nous veillons attentivement au fonctionnement de ces feux tricolores, élément majeur dans la réussite de ce projet. Leur paramétrage sera rapidement réajusté si la situation l'exigeait.

Plantations, enfouissement des lignes, nouveaux mâts d'éclairage et trottoirs complètent ce réaménagement et contribuent à l'amélioration que nous voulions de cette entrée de Saint Léonard.

Avec les travaux réalisés en 2017, le cheminement piéton est maintenant assuré jusqu'à la zone commerciale.

Aménagement d'un parking Hameau de Grainval

Parking et éco-pâturage ?

L'acquisition d'un terrain proche de la chapelle conduit à une réflexion sur son aménagement. Le besoin d'un parking est évident et préserver le caractère exceptionnel de ce site, une obligation.

Le parking de l'ordre de 40 places sera situé en bordure de route et réalisé en un mélange terre pierre engazonné.

Un espace proche de la chapelle sera nivelé pour accueillir Grainval en fête et accessoirement du stationnement supplémentaire.

La réflexion porte d'avantage sur le devenir de la surface restante.

Faire appel aux agents communaux pour en assurer l'entretien, compte tenu du relief n'est pas raisonnable et laisser un développement incontrôlé de la végétation à exclure.

La pratique de l'éco-pâturage est l'alternative que nous privilégions. Elle préserve l'environnement, favorise la biodiversité et peut servir de bon support pédagogique.

Des contacts ont été pris avec des associations spécialisées dans ce domaine.

Le mouton de Sologne ou d'Ouessant par sa résistance et sa rusticité serait parfaitement adapté à ce type de terrain et à notre climat.

Dans la même idée, le bouc des fossés est une espèce friande de la renouée du japon et son concours serait aussi apprécié en quelques endroits difficiles comme la descente à la mer.

Lors de la réunion du 27 avril dernier, une proposition d'aménagement a été présentée aux riverains. Les travaux seront engagés avant Grainval en fête.

Autres informations :

Salle HENRI LAMBERT : la réhabilitation des sanitaires est achevée, il reste la mise en peinture à réaliser. D'ici la fin de l'année de nouveaux rideaux devraient être installés et nous réfléchissons actuellement à l'installation d'une scène plus moderne et variable.
IMPASSE DES LAURIERS : les trottoirs fortement endommagés ont fait l'objet d'une réfection, facilitant de nouveau le cheminement piétonnier.
LES MARETTES : pour des raisons techniques, l'effacement des réseaux est reporté en octobre.
AU CIMETIERE : l'extension du columbarium est à présent terminée ; les 18 cases sont posées.

Jean Alain PLANEIX
Maire adjoint

Une usine de méthanisation sur le Parc d'activités des Hautes Falaises

Vol-V Biomasse travaille au développement d'une unité de méthanisation territoriale depuis 2010. A travers ce projet, Vol-V Biomasse prévoit d'exploiter l'unité pour produire une énergie renouvelable, en valorisant des matières organiques provenant du territoire. La production est assurée par l'approvisionnement en matières issues de l'industrie agroalimentaire et de l'agriculture.

L'unité valorisera de l'ordre de **20 000 tonnes de matières par an**. Grâce à ce gisement, elle livrera environ **17 000 MWh d'énergie sous forme de biométhane** au réseau de distribution. Cette énergie renouvelable et locale est directement acheminée vers le consommateur grâce au réseau de gaz naturel. La production de l'unité représentera près de **8 % de la consommation de gaz de l'agglomération de Fécamp.**

En plus du biométhane injecté dans le réseau, une production de quelques **17 500 tonnes de digestat par an** résultera du processus de méthanisation. Ce résidu, issu de la dégradation de la matière organique, sera redistribué aux agriculteurs qui fournissent le site en substrats. Le digestat est un **engrais naturel**, qui peut se substituer aux engrais de synthèse. C'est une matière désodorisée, épandue sous forme solide ou liquide selon les besoins et plus assimilable par la culture.

Visite ministérielle samedi 26 mai : M.le Maire a accueilli sur le site M.Sébastien LECORNU, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.

Cet engrais représente une véritable valeur ajoutée pour les agriculteurs compte tenu du prix actuel des fertilisants minéraux et de la matière organique.

L'unité de méthanisation injecte le biométhane dans le réseau au fur et à mesure de sa production, ainsi il n'y a pas de stockage sur le site. Le processus de dégradation de la matière organique par méthanisation est réalisé en milieu confiné, en l'absence d'oxygène.

Côté planning, l'année 2018 et le début de l'année 2019 seront consacrées à la construction de l'unité de méthanisation et la **mise en service est prévue pour le second trimestre 2019.**

VOL-V, dont le siège est situé à Montpellier, est un acteur important des énergies renouvelables. Il initie, développe, finance, construit et exploite des projets de production d'énergie renouvelable. Le groupe est présent dans le grand éolien terrestre, dans le solaire photovoltaïque et dans la biomasse à travers la méthanisation. VOL-V BIOMASSE, filiale du groupe, a l'ambition de devenir le premier producteur indépendant de biométhane en France avec les mises en service de quatre nouvelles unités prévues pour le début 2018, en plus des deux installations déjà exploitées, en Picardie et en Bretagne

Pour plus d'informations : 02 32 95 15 16 ou http://www.vol-v.com/

AUTONET'ECO, une affaire qui roule.

En 2011, le garage AUTONET'ECO s'installe à Saint-Léonard, au 291 route du Havre parmi le parc d'entreprises qui occupent les anciens locaux de Peugeot.

Voilà 7 ans que Ludovic TOCQUE et son associé Joël BASILLE ont choisi notre commune de Saint-Léonard pour exercer leur activité professionnelle et cela leur réussit : leur accueil, leur disponibilité et leur professionnalisme sont reconnus et garantissent le succès de leur entreprise.

AUTONET'ECO est une entreprise d'abord connue pour ces excellentes prestations de lavage extérieur et de nettoyage intérieur de tous les véhicules. Tous les avis des clients particuliers comme professionnels sont unanimes sur la qualité des prestations. Que ce soit pour vendre votre véhicule, le mettre en valeur ou lui redonner de l'éclat, AUTONET'ECO vous garantit une réalisation rapide et un résultat impressionnant.

Assez rapidement, les gérants se rendent compte qu'il faut développer leur activité sur d'autres services qui correspondent à la demande de leurs clients et vont permettre d'assurer le développement de leur entreprise. AUTONET'ECO réalise ainsi pour vous depuis plusieurs années les petits entretiens de votre véhicule léger (vidange, changement de filtres et d'amortisseurs,…), assure le changement de vos pneumatiques (y compris ceux achetés directement sur les sites internet allopneus.com et 100% pneus) ou vous propose à la location un espace d'hivernage pour vos véhicules encombrants.

Toutes ces prestations se cumulent à une activité de vente de véhicules d'occasion et de dépôt vente de voitures de particuliers, l'ensemble permet de diversifier les services proposés aux clients tout en conservant un objectif de qualité. Surtout, le développement de l'activité de cette entreprise Saint-Léonardaise a permis l'embauche d'une troisième personne dans le garage.

Dans le même esprit, pour compléter la gamme des prestations fournies, Ludovic TOCQUE a le plaisir de nous annoncer la mise en place d'un service d'enregistrement des cartes grises. Il détient un agrément spécifique de la sous-préfecture qui lui permet un accès privilégié et rapide directement sur leur site internet. L'efficacité de ce nouveau service correspond tout à fait aux attentes des acheteurs actuels et doit attirer de nouveaux clients vers AUTONET'ECO à Saint-Léonard. Il suffit de se présenter au 291, route du Havre ou de contacter le garage au 09.82.30.46.66.

La commune de Saint-Léonard, toute l'équipe municipale souhaitent réussite et prospérité à Ludovic TOCQUE et son équipe d'AUTONET'ECO.

Elvira HACHE
Adjointe de la communication

Fécamp
Caux Littoral Agglo

PLUi

(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Régulièrement, nous vous tenons informés de l'évolution de notre PLUi.

Dans le numéro 10 de septembre 2017, nous avions pu vous présenter le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et vous préciser que ce document socle avait été approuvé par le Conseil communautaire lors de sa séance du 6 juillet 2017. Depuis, chacune des 33 communes qui composent notre agglomération a été invitée à l'examiner. Pour notre commune de Saint-Léonard, ce fut lors de notre Conseil municipal du 6 septembre 2017. Toutes l'ont accepté ce qui est logique puisque ce PADD a été élaboré par l'ensemble des élus de notre territoire sous l'impulsion de l'AURH (Agence d'Urbanisme de la Région Havraise et de l'Estuaire de la Seine).

Nous sommes maintenant arrivés à la phase du zonage et de l'écriture du règlement. C'est la partie la plus complexe et la plus délicate. Rappelons-nous que dès que ce PLUi sera en application, il s'imposera d'office à toutes nos communes. Il nous appartient donc à bien veiller que tout ce que nous pensons utile pour notre village soit bien pris en compte. Nous ne partons pas d'une page blanche. Bien entendu, notre PLU local actuellement en vigueur nous sert de référence. Néanmoins, certaines dispositions seront à harmoniser avec les communes voisines et dès que nous chercherons à rationnaliser, il sera nécessaire que les uns et les autres fassent des concessions.

Pour ne vous donner que deux exemples des situations actuelles, nous citerons la route d'Etretat où les constructions sont imbriquées les unes dans les autres avec celles de Fécamp et où s'appliquent des règles d'urbanisme différentes telles que :

- recul des constructions : à 5m par rapport à la voirie à Saint-Léonard et 3 m à Fécamp
- emprise au sol : <40% chez nous, <60% sur Fécamp.

L'autre exemple est le Parc d'activités des Hautes Falaises où la limite entre les communes d'Epreville et de Saint-Léonard serpente entre les usines et selon l'emplacement de votre établissement, vous êtes soumis à des règles différentes.

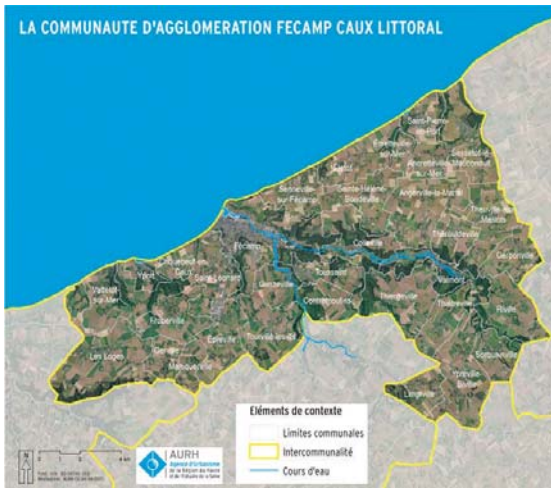

Alors, les travaux se poursuivent. Le 6 mars, nous avons eu une réunion avec les délégués de Fécamp et le 4 avril, nous nous sommes réunis avec nos voisins d'Yport, de Criquebeuf en Caux, et de Vattetot sur mer.

La prochaine étape, c'est commune par commune qu'il faudra se définir et vous imaginez bien que cela va être long. Il faut pourtant que le document soit finalisé cette année car l'objectif d'une mise en application de ce PLUi est maintenu au 1er janvier 2020.

Toute l'année prochaine, ce sont les multiples services de l'Etat qui décortiqueront notre texte et vérifieront sa conformité avec les lois et règlements très nombreux qui régissent notre pays. Viendra ensuite nous l'espérons, la ratification de Madame la Préfète pour fin 2019.

Excellente saison estivale à Saint-Léonard.

Serge LECROSNIER
Adjoint au Maire
Vice-président de Fécamp Caux Littoral Agglo

Compte administratif 2017 & budget 2018

C'est lors de sa séance du 26 mars 2018 que le Conseil municipal a étudié et accepté le compte administratif de l'année 2017.

Ce document récapitule l'ensemble des écritures comptables de l'année passée. Il est établi par les services de notre mairie. Parallèlement, le Receveur municipal tient et présente la même comptabilité. Ce rapport se nomme « compte de gestion ». Vos élus ont donc la possibilité de reconnaître que ces comptes sont identiques ce qui constitue une preuve de leur exactitude. Ils sont alors officiellement déclarés « sincères et véritables ». Le solde de cette année 2017 se monte à 134 083,34 € qui ont été reportés sur notre budget de fonctionnement de 2018. Les budgets de cette nouvelle année ont alors été minutieusement étudiés par le Conseil municipal et votés à la majorité des élus.

C'est un moment important dans la vie de votre municipalité car ces documents comptables régissent toutes les activités de notre commune pour l'année entière.

Nous allons vous en présenter les grandes lignes :

1) Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement prévoit les dépenses nécessaires à l'activité des services dédiés à nos concitoyens. Il est équilibré à hauteur de 1 391 783,34€.

En voici la répartition pour les dépenses et recettes :

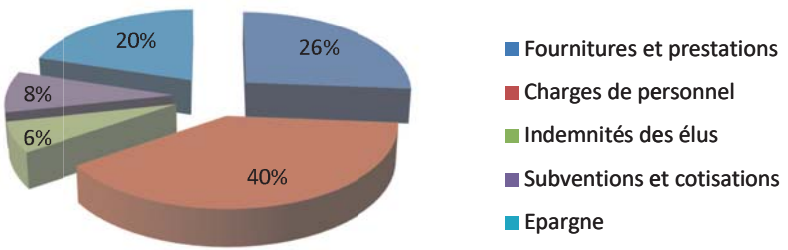

L'épargne est la somme que nous pouvons transférer au deuxième budget appelé budget « investissements ».

Les taux de la fiscalité locale ont été maintenus soit :

- Taxe d'habitation 8.50 %
- Taxe foncière 18 %
- Taxe sur le foncier non bâti 44 %

Il est à noter que ces taux sont inférieurs à la moyenne départementale et souvent moindres que la plupart des communes environnantes.

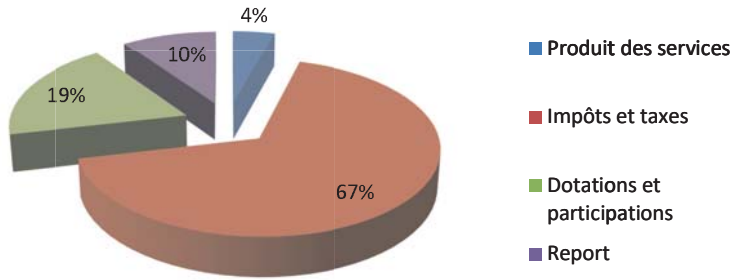

2) Budget d'investissements

Nous aurons encore en 2018 la possibilité d'établir un programme de réalisations très dense :

- La poursuite du plan d'effacement des réseaux aériens. Cette année, se sera la partie aval du RD 940 (Route d'Etretat).
- La continuation des travaux de sécurité et d'accessibilité dans les locaux communaux. L'agrandissement du colombarium de notre cimetière.
- La première partie d'un vaste programme de mise en conformité de notre territoire pour les équipements de défense contre l'incendie.
- L'aménagement du parking près de la chapelle de Grainval.
- Le renouvellement d'équipements informatiques en Mairie et dans l'école. • Une dotation pour l'acquisition du foncier en vue de nos projets à moyen terme.

Ce budget « Investissements » s'équilibre à hauteur de 1 265 510,27€. Il est alimenté par plusieurs sources selon le détail qui apparait dans le graphique ci-dessous :

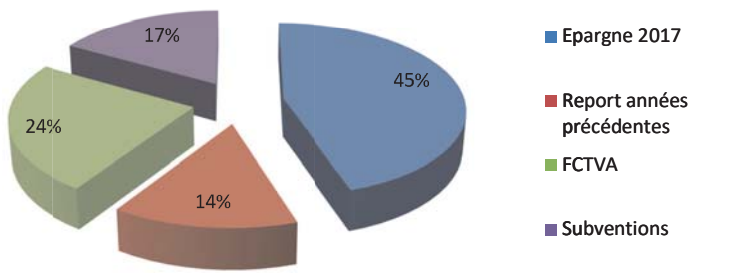

En conclusion, nous pouvons encore dire cette année que notre commune dispose d'un budget bien structuré au bénéfice de tous nos concitoyens. Il procure des services étendus et des équipements structurants qui renforcent l'attractivité de notre cité et améliorent la vie quotidienne des habitants de Saint-Léonard.

Serge LECROSNIER
Adjoint au Maire en charge des finances.

Mission de dynamisation du Centre-Bourg

Le 3 avril 2018, le bureau d'études QUARTIER LIBRE présentait devant une centaine de personnes, un diagnostic urbain de notre commune. Les premières pistes programmatiques étaient identifiées et le périmètre d'étude des scenarii validé.

Monsieur Allix a tout d'abord rappelé la volonté des élus de rendre les habitants acteurs de cette démarche et qu'à cet effet avaient été organisés durant les mois de janvier et février:

- un atelier-visite avec les habitants
- une réunion avec les membres du conseil d'école
- des séances avec les enfants de l'école

Furent présentés également un diagnostic sur la position géographique de Saint-Léonard, la place de notre commune dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) puis dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et enfin le rôle de celle-ci au cœur de l'OGS (Opération Grand Site).

Ensuite une étude démographique détaillée montrant le vieillissement de la population, ainsi qu'un focus sur le marché immobilier faisant apparaitre beaucoup de logements sous occupés, étaient alors commentés.

Puis un inventaire sur le commerce, les services et l'accessibilité, l'habitat et le bâti public fut réalisé. Les superficies foncières du futur centre bourg laissaient ainsi apparaître un potentiel disponible de 7,20 ha.

3 avril 2018 : réunion publique

20 janvier 2018 : visite de terrain

Les premières pistes de réflexion ont pu être commentées :

- Un nouveau groupe scolaire,
- Une offre commerciale et de services,
- Une salle d'activités sportives dédiée aux sports de raquettes,
- Une maison des associations,
- Une maison médicale et des services de santé,
- Une nouvelle offre de logements,
- Une structure d'habitats pour personnes âgées.

Le tout répondant à la charte ECOQUARTIER, avec une nouvelle structure urbaine type « Clos Masure » qui pourrait répondre aux contraintes suivantes :

- Lutter contre les effets du vent,
- Tempérer le climat,
- Mieux gérer l'écoulement des eaux,
- Et présenter un îlot de biodiversité pour la faune et la flore locale.

A l'issue de cette rencontre, un temps de parole a permis aux habitants de s'exprimer et de poser quelques questions concernant les grandes lignes du diaporama présenté par Messieurs Allix et Faucheux.

La prochaine réunion aura lieu en septembre / octobre afin de présenter les deux scenarii pour lesquels le bureau d'études a été mandaté.

Bernard HOGUET

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE : participation des élèves à la définition du projet

Dans le cadre du projet de construction du centre-bourg, un urbaniste et un paysagiste sont intervenus dans les classes élémentaires pour présenter le projet aux enfants et recueillir leurs idées pour une future nouvelle école. Récit.

Alexis et Jean-Charles nous ont présenté des cartes de Saint-Léonard de différentes époques. Il y en avait une qui datait du XIXe siècle.

Ensuite nous avons décrit le chemin que nous empruntons pour venir à l'école.

Puis nous avons écrit sur des vignettes les lieux que nous aimons dans Saint-Léonard et les lieux que nous n'aimons pas.

Enfin nous avons représenté la future école que nous aimerions avoir.

Elle serait écologique et on y trouverait : un jardin, un parcours pour les billes, des animaux, des jeux, des arbres, une cantine, une grande cour de récréation et des grandes salles de classe (tout de même).

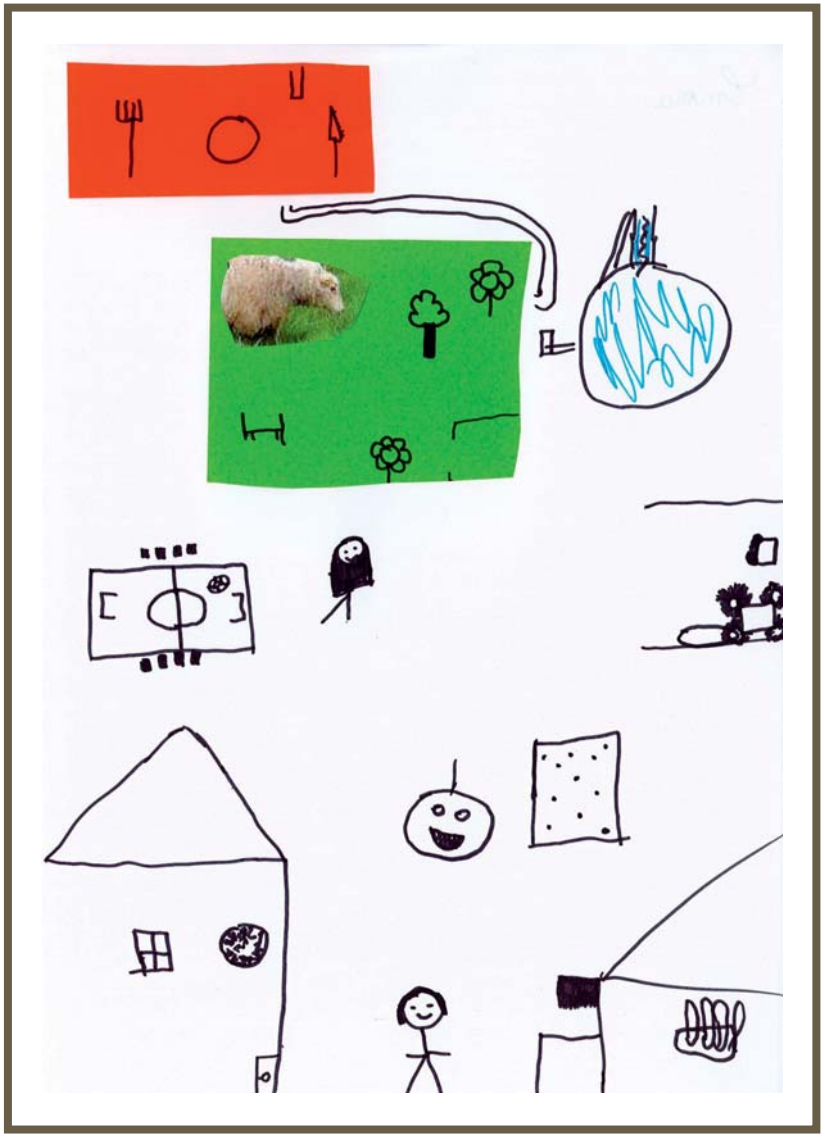

Qui sont-ils ?

Alexis est paysagiste.
C'est un technicien qui conçoit des projets d'aménagements extérieurs.

Jean-Charles est urbaniste.
C'est un technicien spécialisé dans l'ordonnancement des espaces urbains.

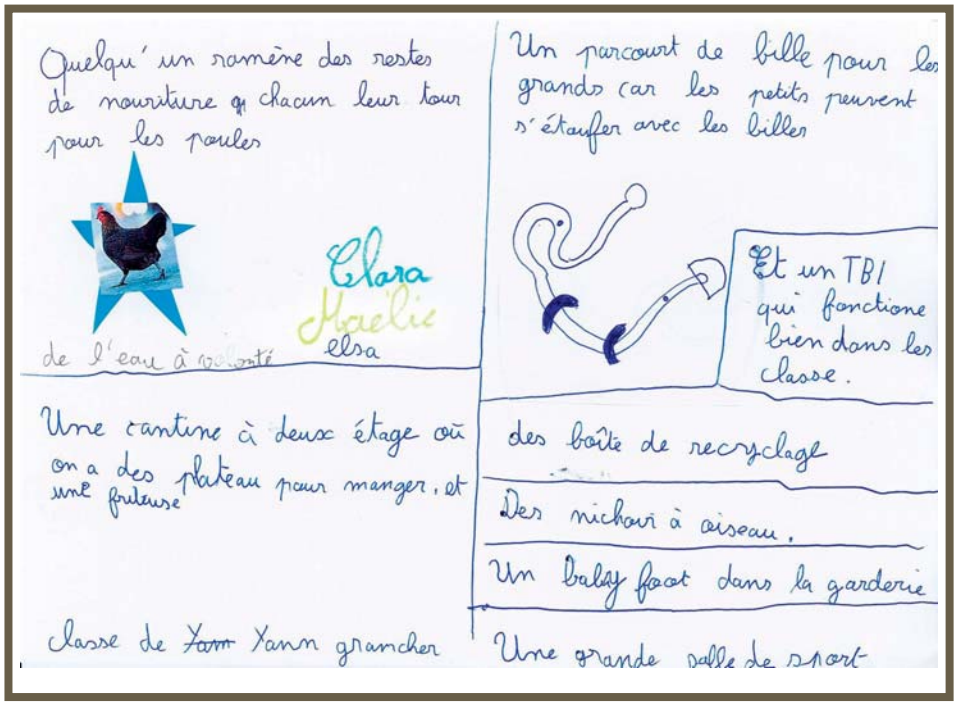

Lé maternelle

Le Carnaval

Le 22 février, les classes de maternelle ont organisé un carnaval.

Petits et grands déguisés, ont dansé sur les chansons de la troupe « La Compagnie de la Cyrène » pour leur plus grand plaisir !

Écol'Léo

Cette première année d'actions de l'association de parents d'élèves Ecol'Léo a été plus que positive ! Chaque action menée (« vide ta chambre » en novembre, vente de chocolats pour Noël et Loto en février) a rencontré un grand succès.

Loto

Grâce à l'investissement et la motivation de ses bénévoles, et grâce à la grande participation des parents, l'association a pu faire un don conséquent à l'école Louis-Philippe Lange. Il permettra à l'équipe enseignante de financer des sorties ou des activités pour les enfants de l'école.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le vendredi 1er juin à 18h dans la petite salle du gymnase Marie-Madeleine Babin. Tous les parents y sont conviés.

Vide ta chambre

Fort de cette première année réussie, l'association renouvellera certaines de ces actions l'an prochain ; nous espérons vous y voir nombreux !

Blandine DUHAYON, présidente

TAP m'en à Saint-Léonard 5

En fin d'année dernière, un sondage réalisé auprès des parents d'élèves a acté l'arrêt des activités périscolaires au mois de juillet prochain et par conséquent le retour de la semaine à 4 jours.

Suite à cela, un courrier a été transmis à l'ensemble des parents afin de donner leur avis sur les horaires de classes à partir de septembre 2018.

Les parents avaient le choix entre deux propositions :

8h30-11h30 et 13h30-16h30 ou 8h45-11h45 et 13h45-16h45

C'est la première solution qui a été adoptée.

Par ailleurs, afin d'offrir un meilleur service, les horaires de garderie sont également changés. **La garderie du matin ouvrira dorénavant ses portes à 7h30. La garderie du soir fermera quant à elle à 18h30.**

Lors de sa dernière séance de conseil municipal, les élus ont adopté à l'unanimité le maintien des aides aux familles pour les voyages scolaires linguistiques ainsi que pour les colonies de vacances.

Sophie RIOULT
Adjointe aux affaires scolaires

Repas des anciens

Comme chaque année, le traditionnel « repas des anciens » organisé par la municipalité s'est déroulé dans la bonne humeur à la salle des fêtes Henri Lambert.

Les élus ont accueilli avec un plaisir non dissimulé les nombreux participants et ont contribué à l'organisation de ce moment privilégié d'échanges et de convivialité.

Autour d'un bon repas et d'une ambiance toujours aussi chaleureuse, il était bon de partager cette agréable journée et pour l'équipe municipale, de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations avec le respect de chacun envers les autres, les actifs d'aujourd'hui devenant les anciens de demain.

Cette journée magnifiquement animée par Bruno et Sylvie, s'est conclue par une belle surprise pour nos anciens qui sont tous repartis avec leur photo souvenir.

Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain avec les mêmes sourires.

Elvira HACHE,
Adjointe à la communication

Les médaillés du 1er mai

M. Ludovic VERDIERE

M. Patrice LEROUX
et Mme Corinne LELEU

Mme Marie-Lise DEGREMONT

Cérémonie du 8 mai 1945

Agenda des manifestations

- **Dimanche 3 juin 2018**
  Vide-grenier par l'ABEC refuge d'Etretat terrain route d'Epreville
- **Jeudi 14 juin 2018**
  Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 24 juin 2018**
  Vide grenier par le SLHB et le DOJO terrain route d'Epreville
- **Mardi 26 juin 2018**
  Réunion publique « Croix Bigot » 19 h salle Henri Lambert
- **Jeudi 28 juin 2018**
  Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2018**
  Grainval en fête par l'AEP Ste Bernadette à la chapelle
- **Samedi 7 juillet 2018**
  Parcours conté et musical 'Au fil de l'eau » par Marianne SYTCHKOV, conteuse et les musiciens d'A'Capriccio à 18 h 30 parcours de la source vers l'auberge 19h30 halte grignotage – 20 h 30 concert impressionniste par les Amis de la Chapelle de Grainval
- **Dimanche 8 juillet 2018**
  Vide-grenier du JSS 76 sur le terrain route d'Epreville
- **Dimanche 12 août 2018**
  Vide-grenier du Comité des Fêtes sur le terrain route d'Epreville
- **Samedi ???? août 2018**
  Foire aux Maquereaux par l'AEP Ste Bernadette à la salle Ste Bernadette
- **???? août 2018**
  Exposition de peintures par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle
- **Dimanche 26 août 2018**
  Vide-grenier du club de poker sur le terrain route d'Epreville
- **Vendredi 7 septembre 2018**
  « Concert quatuor à cordes » avec les musiciens de l'Orchestre de Normandie par les Amis de la Chapelle de Grainval à 20 h 30 à la chapelle
- **Samedi 8 septembre 2018 à partir de 10 heures**
  « Léo en fête » salle Marie Madeleine Babin/cantine/cour de la mairie et de l'école

Léo en fête

Nous vous attendons tous !

Depuis deux ans, en partenariat avec les associations, la commune a souhaité organiser une journée festive. Malheureusement, ces deux éditions n'ont pas forcément reçu le succès escompté: est-ce un problème de date (dimanche veille de rentrée scolaire) ? un problème de météo capricieuse ?

Une nouvelle tentative est prévue cette année :

LEO EN FETE 3ème édition

se tiendra le samedi 8 septembre à partir de 11 heures dans le gymnase, la cantine, la cour de la mairie et la cour de l'école. Le parking sera ainsi libre pour stationner les véhicules. Une restauration sera assurée le midi.

Avec la participation de la Pat' Patrouille

Liste des associations et des présidents

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

- M. AUBOIN Didier
  6, rue du 19 Mars 1962 .....02.35.29.92.54

ASSOCIATION ECOL'LÉO

- Mme DUHAYON Blandine
  556, route d'Etretat 06.18.08.25.64

ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

- Mme VALLE Cécile
  2, clos du Prieuré, Epreville 06.60.72.19.08

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)

- M. DESJARDINS Jean-François
  305, impasse de la Ferme Dargent 02.35.28.54.93

SECTION ATHLETISME

- Mme HOUOT Stéphanie
  18, rue André Paul Leroux, Fécamp 06.01.29.07.89

SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHE

- M. LAPERDRIX Claude
  15, rue Victor Coviaux 02.35.28.42.81

CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

- M. NOEL Didier
  5, rue des Pinsons 02.35.28.74.69

CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

- Mme CADINOT Claudine
  25, impasse du Bouleran 02.35.28.20.77

CONFRERIE

- M. DECULTOT Rémy
  25, impasse du Bouleran 02.35.28.20.77

DOJO SAINT-LEONARD

- M. BENCHAOUI Lahbib
  15A, hameau de Gournay, Epreville 06.29.79.32.51

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

- Mme BONNEVILLE Renée
  44, rue du 8 Mai 1945 .....02.35.28.45.53

GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

- Mme LEVARAY Catherine
  431, rue du Poteau 06.17.91.31.10

JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)

- M. BLONDEL Xavier
  5 D, la Grand Mare, Epreville 06.85.22.78.98

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

- M. CROCHEMORE Michel
  29, Cité Bénédictine, Fécamp 02.35.29.14.67

LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

- M. MARCHAND Dominique
  88, rue de Boisval, Eletot 06.10.69.33.10

SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

- M. LEGAY FOULON Romain
  40 imm Island,rue Haakon,les Vikings, Fécamp 06.50.89.06.32

SAINT-LEONARD SERVICES

- M. NOEL Didier
  stleonard.services@gmail.com 06.82.09.25.24

SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

- Mme GROULT Marie-Noëlle
  48, rue du Dc Léon Dufour, Fécamp 02.35.27.33.31

TENNIS CLUB MUNICIPAL

- M. DENEUVE Gérard
  162, rue des Marquais, Senneville sur Fécamp ...02.35.28.16.25

TRAVERSÉES MUSICALES

- M. ROLLET Claude
  495, rue du Poteau http://barachois-danstrop.eklablog.com

A.S.S.L. Cyclos et marche sur les routes pour la nouvelle saison

Après un hiver humide et venteux, les cyclos de Saint-Léonard aux couleurs Jaune et Bleu ont retrouvé le plaisir de pédaler sur les routes cauchoises avec le retour du soleil et des beaux jours. Les vélos ont été nettoyés et révisés afin d'attaquer cette nouvelle saison dans les meilleurs conditions ; quelques mordus ont malgré tout continué à rouler pendant l'hiver. La plus grande partie a préféré attendre les beaux jours pour s'adonner à sa passion et c'est un bon peloton d'une trentaine de cyclistes qui a parcouru les premiers kilomètres de la saison 2018. Petite sortie de reprise mais la joie et la bonne humeur étaient présentes pour ces premiers tours de roues. Le club qui se porte bien avec sa quarantaine d'adhérents sera toujours présent cette année sur les routes normandes avec quelques nouvelles recrues attirées par la bonne humeur qui règne au sein du club. L'année 2017 aura été un bon cru avec un record de kms parcourus par des cyclos, l'accueil en août du club de ROQUETOIRE, le déplacement à MORTAGNE au PERCHE en août pour la semaine fédérale, la participation de quelques cyclos à la VIKING en octobre et quelques sorties à long cours sur les routes du pays de Bray. La saison 2018 devrait être du même cru.

Les marcheurs et marcheuses se sont remis à la marche maintenant que les chemins sont plus praticables.

Bureau : Président Claude LAPERDRIX, Secrétaire Didier AUBOIN, Trésorier Jean-François DESJARDINS , Responsable Marche Marie-Lise DEGREMONT, Membres : Thierry BRAOUEZEC, Jean-Pierre RIQUE.

Association Sportive de Saint-Léonard
N° 15 Rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD
Tel : 02-35-28-42-81 - e-mail : asslcyclo76@orange.fr

L'ASSL «section athlétisme» sur tous les fronts

Depuis le début de l'année, jeunes et adultes ont sillonné la Normandie afin de représenter les couleurs du club lors de diverses manifestations sportives. Les enfants se retrouvent tous les mardis soir et samedis après-midi pour s'entraîner, découvrir et jouer à l'athlétisme. Les marcheurs arpentent routes et chemins les lundis soir, mercredis après-midi et samedis matin.

Pour toutes informations, prenez contact
auprès de Mme Houot Stéphanie au 06.01.29.07.89
ou par mail : asslathletisme76@gmail.com

Cercle Sports Loisirs (CSL)

Le CSL regroupe 8 activités : badminton, tennis de table, roller, capoeira, multi-gym, pilates, danse de société et danse & gym enfants.

En vue de la prochaine assemblée générale qui se tiendra fin juin, le Président lance un appel à tous les bénévoles qui voudraient prendre la suite car il quitte ses fonctions.

Pour tout renseignement : 06.65.48.02.50

Le Bureau

AEP Sainte-Bernadette - GRAINVAL EN FÊTE : XIII^{ème} Édition !!!

Grainval en Fête ! Rien ne l'arrête !

Malgré la mauvaise météo de l'an passé, l'équipe de Grainval en fête est repartie pour une nouvelle édition. Donc la valleuse revivra encore cette année sous le signe de la fête les samedi 30 juin et dimanche 1er juillet.

Le thème de cette année a été créé à partir des comédies et films musicaux très connus et adapté à Grainval avec pour titre "GrainvalStory - TOP 13".

Les animations seront variées et pour tous, petits et grands. C'est ainsi que nous avons mis sur pied les différentes animations suivantes :

L'exposition de Photos et de Patchworks

Cette exposition sera en deux parties : PHOTOS et PATCHWORKS

Elle présentera des photos prises par les élèves de l'école de Saint-Léonard sur le thème du "Portrait en pied".

Les Patchworks seront exposés et même réalisés sur place. Comme d'habitude, l'association **"Les Créatives du Port"** nous présentera des oeuvres de grande qualité.

Un Patchwork offert par l'association sera tiré au sort parmi les billets vendus à cette occasion.

L'Aubade et l'Animation-jeux

Pour lancer "Grainval en Fête, des musiciens partiront de la chapelle vers l'Auberge des Tonnelles où ils nous joueront une aubade.

Une animation avec divers jeux s'ensuivra. Comme c'est la 13ème édition de Grainval en Fête, la chance sera au rendez-vous. Ces jeux seront divers et variés pour tous, grands et petits.

Le Repas

Un repas champêtre, préparé et servi sur place est proposé à tous, en plein air, sous stands.

Menu au choix : Couscous ou Paëlla ou Assiette anglaise. Il comprend l'apéritif, le plat, le fromage et le dessert. Les boissons ne sont pas comprises. L'inscription se fait avec le bulletin ci-contre.

Le Concert avec les "DIXIES FELLOWS"

En attendant le spectacle son et lumière, les Dixie Fellows nous enchanteront avec leurs airs de Jazz New Orléans. Cette formation a été créée en 1967 par Claude Avenel.

Le spectacle "GrainvalStory - TOP 13"

Ce spectacle est conçu à partir de comédies musicales et films musicaux.

L'histoire de ce spectacle nous emmène dans une émission télé très populaire "Grainval Story - TOP 13", où des candidats proposent leur façon de raconter la vie, l'amour, les moeurs et les rencontres au fil du temps.

Un couple admiratif de cette émission, installé devant son écran télé dans le salon, fera part de ses commentaires et choisira, par le biais d'un numéro de téléphone, le candidat qui lui semble le meilleur dans le top 13.

Ce spectacle sera interactif puisque le public pourra, lui aussi, par SMS faire son choix.

Quel candidat sera le gagnant ? Là est la surprise !!

Ce spectacle sera accompagné de jeux de lumière et d'effets spéciaux. Le tout pour une mise en valeur de la chapelle et du site.

Le Feu d'artifice

Le feu d'artifice tiré lors de Grainval en Fête n'a plus de réputation à faire. Il est très prisé. Le site lui donne un caractère unique et chacun en ressort émerveillé.

Il est tiré sur le terrain en arrière de la chapelle.

Accès au site gratuit sauf pour le concert, le spectacle et le feu d'artifice :
1,00 € par personne adulte / Gratuit pour enfants (-14 ans)
et les personnes participant au repas.

Bulletin d'inscription au repas

à retourner avant le 25 juin 2018 à
LA MIE CALINE - rue piétonne - 76400 FÉCAMP
ou à Rose-Marie NOËL - 5, rue des Pinsons - 76400 ST LÉONARD
ou Michel CROCHEMORE - 29, cité Bénédictine - 76400 FÉCAMP

Nom :.....

Prénom :.....

Téléphone : .....

Adresse : .....

.....

.....

❒ **participera au repas du SAMEDI 30 JUIN 2018**
Apéritif + Plat + Fromage et Dessert
Boissons (eau et vin) non comprises

Couscous :
Adultes :..... x 17 € =.....

Paëlla :
Adultes :..... x 17 € =.....

Assiette anglaise :
Adultes :..... x 15 € =.....

Menu enfant (-12 ans) :
Enfants : ..... x 10 € =.....

TOTAL =.....

Réglement à l'inscription par chèque au nom de l'AEP Ste Bernadette

Le programme général

Samedi 30 juin

15h - 19h30
Exposition photos et patchworks
Photos réalisées par les élèves de l'école de Saint-Léonard
Patchworks de l'assocation «Les Créatives du Port»

17h - 19h
Route de Grainval et devant l'Auberge :
Aubade et Animations jeux

19h30
Repas champêtre

21h15
Concert «LES DIXIES FELLOWS»

22h30
Devant la Chapelle :
GRAND SPECTACLE «GrainvalStory - TOP 13»

23h30
Feu d'artifice

Dimanche 1er juillet

10h-12h et 15h-18h
Exposition photos et patchworks

18h
Tirage au sort d'un patchwork et de nombreux autres lots

GRAINVAL EN PRATIQUE

ACCÈS AU SITE pour le concert, le spectacle et le feu d'artifice : 1,00 € par personne adulte

Gratuit pour enfants (-14 ans) et les personnes participant au repas

Stationnement pour le temps de la fête (suivre les flêchages) :

- Sur le parking de la mairie (Parking N° 1)
- Sur le terrain bordant la D 40 près de la mairie (Parking N° 2)
- Sur terrain Aubry Route de Criquebeuf (Parking N° 3) à 300 m de l'entrée de la fête (pour rejoindre ce parking prendre la direction du village de Criquebeuf)
- Sur le parking de l'église (N° 4), de la salle Henri Lambert (N° 5) et environs avec descente à pied par le chemin de randonnée.

Un minibus reliera la Mairie à l'entrée de la fête pour les **personnes en difficulté de marche**

Tous renseignements sur : Grainval en Fête

Club des Jeunes d'Antan de Saint Léonard

1978 – 2018, le club des jeunes d'antan a 40 ans et c'est le jour de son repas mensuel qu'il a été décidé de fêter cet évènement. Deux bénévoles qui participaient activement aux manifestations du club depuis 1978 se sont vu remettre un magnifique bouquet de fleurs pour les remercier de leur dévouement.

Puis dans une ambiance festive, la soixantaine de convives présents a fêté Pâques et l'anniversaire du club. Tradition oblige, au menu, foie gras, gigot d'agneau, gâteau en forme de nid et bien sûr pétillant.

Après s'être régalés, les invités se sont vus remettre la friandise en chocolat, apportée par les cloches.

Manifestations du club

Tous les lundis après-midi de 14h à 15h30 : activités diverses (crochet broderie couture ...) et de 15h30 à 17h : jeux de tarot, ouvert à tous.

Tous les 2ème jeudis du mois, repas mensuel, participation 14 €, ouvert à tous.

Tous les 4ème jeudis du mois, tournoi de manille, participation 7€, ouvert à tous

Gym Club

La saison 2017-2018 se termine bientôt. Les cours reprendront le lundi 10 septembre 2018 à 15h30 à la Salle Henri Lambert pour la Gym douce, et le jeudi 13 septembre 2018 à 20h toujours à la salle Henri Lambert pour la Gym tonique.

Les cours seront toujours assurés par Muriel Banse, et le tarif devrait rester inchangé.

Lors de la dernière Assemblée Générale, il a été convenu d'une date pour le repas de fin d'année qui a eu lieu le 15 mars dernier à l'Auberge des Tonnelles à Saint Léonard. Nous avons pu déguster des plats succulents dans une ambiance chaleureuse et un cadre rénové : « une adresse à retenir ».

Nous vous donnons rendez-vous également le samedi 8 septembre 2018 pour la manifestation **« Léo en Fête ».**

Bonnes vacances ensoleillées à tous et à toutes.

La Présidente du Gym Club
Catherine Levaray

FNACA

1er février – Inauguration du Mémorial

114 porte-drapeaux d'associations d'Anciens Combattants et de nombreux élus civils et militaires étaient rassemblés place Carnot à Rouen pour l'inauguration du Mémorial Départemental de la Seine-Maritime « Algérie - Tunisie - Maroc 1952-1962 ».

La FNACA de Saint-Léonard était présente. A 16 h vint le moment solennel, le dévoilement du lutin et des statues. Nous avons pu alors admirer l'œuvre de l'artiste Rouennais Jean-Marc PAS. Cette création en bronze représente : « 2 femmes une mère, une fiancée » dans l'attente du militaire parti au combat. Puis résonnèrent les 416 noms des tués et disparus, moment très émouvant. Après cette poignante et longue litanie s'éleva, entonnée par le chœur des 114 porte-drapeaux, la Marseillaise a été reprise avec ferveur par l'assistance. L'émotion fut de nouveau palpable lorsque Jean-Pierre MARCHAND, Président fondateur de l'Association du Mémorial prit la parole entrainant le public au-delà des deux rives de la Méditerranée un demi-siècle plus tôt. L'après-midi se termina devant le verre de l'amitié. A 19 h ce n'est pas sans émotions que nous étions de retour à Saint-Léonard.

5 février – Soirée vidéo

C'est avec beaucoup de plaisir que les 40 participants du voyage au « Puy du Fou » des 1er et 2 septembre 2017 se sont retrouvés pour une soirée vidéo. Nous avons pu revivre ces 2 magnifiques journées et nous avons terminé notre soirée par un repas convivial.

19 mars - Commémoration du 19 mars

C'est sous un ciel neigeux que nous avons commémoré le 56ème anniversaire du cessez-le-feu

en Algérie. A 11 h nous nous sommes rassemblés pour la cérémonie officielle autour du Monument aux morts. Mme Renée BONNEVILLE, Présidente du comité, a accueilli : M. Bernard HOGUET, Maire de Saint-Léonard, M. Alain BAZILLE, Conseiller Départemental, les adjoints et conseillers municipaux, les personnalités civiles et militaires ainsi que la confrérie. La lecture du manifeste fût suivie par le dépôt de gerbe, la minute de silence, la sonnerie aux morts et la Marseillaise. La municipalité a invité les participants à se mettre au chaud pour partager le verre de l'amitié qu'elle leur a offert.

29 mars – Un joli spectacle équestre

La FNACA a organisé une sortie à Evreux le 29 mars. 49 participants se sont donnés rendez-vous à 10 h à la salle Henri Lambert pour une journée festive au Manège de Tilly à Evreux. Après un repas animé, nous avons assisté au très joli spectacle équestre, puis fait quelques pas de danse aux côtés de l'accordéoniste. De retour à Saint-Léonard à 19 h 30 heureux de notre journée, nous nous sommes séparés sans oublier de nous donner rendez-vous les 6 et 7 septembre prochains pour notre séjour au Futuroscope.

Il reste quelques places, renseignements et inscriptions
chez Mme Renée BONNEVILLE
44 rue du 8 Mai 1945 à Saint-Léonard, tél. 02.35.28.45.53.

La Présidente.

Scrabble Côte d'Albâtre

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE DES JEUNES

Ce samedi 24 mars est un grand jour pour deux élèves de l'école Louis Philippe Lange de Saint-Léonard. En l'absence de Clémence qui avait remporté la finale locale du Concours des écoles, Lucas et Arthur découvrent la compétition lors du Championnat de Normandie des jeunes qui se déroule à Gonfreville l'Orcher pour 67 jeunes et à Bihorel pour une trentaine.

La salle A.Fleury de Gonfreville est impressionnante : de grandes tables pour les joueurs, sur la scène un grand tableau de scrabble et les tables des arbitres. La compétition regroupe des jeunes scolaires disputant le concours des écoles et des jeunes joueurs de club, elle se joue en 2 parties de 10 tirages chacune. Un copieux goûter est servi entre les 2 parties où il faut rester concentré pour trouver les scrabbles, les places qui rapportent pour poser les mots… Des parents et des grands-parents suivent avec intérêt les tirages et cherchent eux aussi, au fond de la salle. Les arbitres, sur la scène, corrigent les bulletins ramassés par quelques bénévoles et Sébastien, du club de Gonfreville, enregistre les scores. La deuxième partie plus ardue que la première se termine après 3 scrabbles : CONTENU au premier coup, DONNEREZ puis ÉLÉGANT qui transforme DONNEREZ en ADONNEREZ on croise aussi des YAKS et on finit sur un SCHÉMA. Pas simple !

Yvette, la présidente du club de Gonfreville, annonce le palmarès. Plusieurs classements : classement général sur 67 enfants, classement du Concours des écoles, classement des jeunes joueurs licenciés. Nous pouvons être fiers de nos deux jeunes, ils ont très bien représenté le club et leur école. A Gonfreville Lucas termine 6 ème au général et 2 ème du Concours des écoles, juste derrière un autre Lucas, poulain de Suzanne la présidente d'Octeville, et premier des CM2, (en passant, émotion de notre Lucas en entendant ce prénom ce n'était que partie remise). Arthur termine 45 ème au général et 7 ème sur 12 des CM1 résultat encourageant pour une découverte du duplicate. Cette compétition est aussi le Championnat de Normandie des jeunes au cumul des 2 centres. Lucas est vice-champion de Normandie dans la catégorie « Poussins ».

La qualification de Lucas pour la finale nationale réservée aux scolaires est assurée.

Après Taïna qualifiée en 2017 à la finale nationale, quelle fierté pour le Scrabble Côte d'Albâtre, pour les bénévoles qui encadrent les élèves pendant les séances d'initiation au scrabble duplicate d'être encore présent à cet évènement cette année grâce à la performance de Lucas ! Bravo !

QUALIFICATIONS INTERCLUBS 2018

Le club avait engagé 2 équipes pour cette demi-finale qui a eu lieu à Gonfreville l'Orcher.

Pour avoir plus de chances d'être sélectionné pour la finale, le club a misé sur l'arrivée de Serge, nouveau licencié de la FFsC et qui a un bon niveau, pour l'entourer des meilleurs joueurs du club des séries 5 et 6 et créer une équipe dans la division 6.

Ce choix a été payant puisqu'au niveau régional, cette année, aucun autre club n'avait engagé d'équipe dans cette division et donc nous nous sommes retrouvés champion de Normandie avant même d'avoir joué.

La deuxième équipe était engagée dans la division 5 autour de Marie-Noëlle et Edith, nos deux meilleures joueuses du club.

Plus de 200 joueurs avaient pris place dans la salle A.Fleury de Gonfreville l'Orcher.

Cette compétition, la seule qui se joue en équipes, composée de trois

parties, a été l'occasion de découvrir des mots tels que TILAPIAS, FOYARD, GOSETTES, ORIOLES...

Bilan : l'équipe 1 se classe 12ème sur 17 et l'équipe 2, 1ère et ramène une coupe pour le club.

Après une semaine d'attente, nous venons d'apprendre que notre équipe 2 se classe 7 ème sur 66 au classement national, ce qui assure notre sélection pour la finale qui aura lieu à Mérignac le week-end du 9 et 10 juin !

Restos du cœur

Samedi 3 février, le club organisait, avec la Fédération Française de Scrabble, une partie au profit des restos du cœur. Cette partie était suivie d'un goûter préparé par les adhérents du club.

338 € ont été recueillis et reversés aux Restos du cœur. Merci à tous les participants.

Tennis Club Municipal

En ce dimanche 15 avril, le TCM St-Léonard a proposé une seconde session de jazz à la salle Henri Lambert. Au programme exécuté par le Big Band à Part constitué d'une vingtaine de musiciens et d'une chanteuse, figuraient des morceaux de funk, soul, RnB, autour d'artistes comme Amy Winehouse, James Brown, Tina Turner…

Grand succès auprès des spectateurs de cette prestation musicale originale encouragée par la municipalité de Saint-Léonard.

D'autres initiatives sont à l'étude au sein du Club dont notamment l'ascension d'un 4000m au Maroc.

L'Ecole de Tennis évolue après le départ de Baptiste Hue et le retour des anciens rythmes scolaires sur la base de 4 jours travaillés à la rentrée 2018-2019. Il a fallu assurer une transition d'encadrement depuis novembre 2017.

Le Club s'oriente vers l'engagement d'un animateur brevet d'état pour les années à venir. La difficulté vient de l'éparpillement des créneaux horaires sur la semaine.

L'entente Les Loges- St-Léonard (Séniors +35 ans) termine première de sa poule dans le championnat hiver par équipe. De ce fait, cette entente accédera à la division supérieure l'hiver prochain.

Cette entente est actuellement 1ère de sa poule en championnat de printemps. Elle aura fort à faire lors de la dernière rencontre contre le CCL de Fécamp pour pouvoir terminer en tête.

Les équipes séniors 1 et 2 rentreront en compétition de printemps sur ce mois de mai. L'équipe 1 constituée de 4 joueurs classés 15/5 et d'un 15/4 envisage de se maintenir après être montée en DM2 l'été dernier.

L'équipe 2, augmentée de nouveaux compétiteurs avec 4 classements à 30/2 suite à leur participation aux différents tournois de la région, aspire à jouer dans le haut de tableau de sa poule.

Comme l'an passé, le Club propose des tarifs spéciaux concernant le jeu libre sur les terrains extérieurs.

Pour tout renseignement concernant l'organisation de l'école de tennis à la rentrée 2018-2019 et les tarifs de jeu libre cet été, contacter Mr Deneuve au 02-35-28-16-25

Le Club invite tous ses adhérents le dimanche 24 juin autour d'un barbecue pour y récompenser notamment les vainqueurs du tournoi interne organisé depuis mars.

Bureau du TCM St-Léonard

Judo Club

En cette fin de saison, le club est au beau fixe.

Nous comptons 105 licenciés divers et variés : un groupe baby, deux groupes enfants, un groupe de personnes en situation de handicap et un groupe ados/adultes.

Le dojo a organisé son tournoi le samedi 21 avril 2018. Pas moins de 200 combattants ont participé à cet évènement dans un esprit de convivialité et de respect.

La veille, nous avons convié d'autres clubs de la région pour un tournoi adulte par équipe. Tournoi remporté, cette année, par l'équipe de Bernanos judo club havrais. Bravo à tout le monde pour le bon esprit !

Enfin, l'évènement principal cette fin de saison sera notre gala avec notre invité, la prestigieuse équipe du Sainte-Geneviève sport (SGS). Le club revient nous voir cette année auréolé de succès (champion de France par équipe et 2 champions de France individuel) pour partager avec nous et quelques clubs des environs le plaisir du judo de haut niveau. Cette année nous aurons le plaisir de revoir Jean-Sébastien Bonvoisin (+100 kg) ainsi que Ludovic Gobert (-100 kg) et deux autres athlètes : Aurore Clémence (-48kg) et le très célèbre David Larose (-66kg). Le gala est ouvert à tous gratuitement et une buvette sera prévue sur place. Nous aurons le plaisir de vous accueillir le samedi 16 juin 2018 à 17h dans le gymnase Marie-Madeleine Babin.

C'est dans cet esprit que nous remercions donc tous les bénévoles de l'association ainsi que la municipalité pour leur investissement et leur soutien tout au long de l'année.

Pour tout renseignement :

Philippe au 06.19.26.43.27
ou sur notre site Internet :
http://club.sportsregions.fr/st_leonard
Mail : dojo.stleonard@yahoo.fr

Rappel des horaires des cours :

Baby judo 3-4 ans :
le mercredi de 15h à 15h45
le samedi de 10h30 à 11h15

Judo 5-7 ans : le mardi de 17h à 18h
le mercredi de 14h à 15h
le samedi de 09h30 à 10h30

Judo 8-10 ans :
le mardi de 18h à 19h
le samedi de 9h30 à 10h30

Cours ados-adultes :
le mardi de 19h à 20h30
le jeudi de 19h à 20h30

Cours Handicapés :
le mercredi de 10h30 à 11h30

Réglementation sur les bruits de voisinage

Depuis le 16 octobre 2017, la réglementation sur les bruits de voisinage a été modifiée.

En effet, les restrictions d'horaires ne concernent plus uniquement les travaux de jardinage mais **toutes les activités « bruyantes »** incluant le bricolage (perceuses et autres), la mécanique (compresseur), le nettoyage (kärcher) etc… La liste n'est pas exhaustive.

Ce règlement s'applique aussi bien pour les travaux extérieurs qu'intérieurs.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et 14h à 20h
Les samedis : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Nous vous rappelons que le non-respect de ces horaires, mis à part le fait qu'il nuit à la tranquillité du voisinage, est passible d'une contravention.

Nouveaux horaires de la mairie

Les parutions précédentes ont été l'occasion de vous informer de l'évolution constante des collectivités territoriales et des répercussions sur le quotidien de celles-ci.

Force est de constater que nous recevons beaucoup moins de concitoyens en mairie depuis que les demandes de passeport, de cartes d'identité et cartes grises ne sont plus traitées par nos services. La dématérialisation de certains actes déjà en place ou à venir facilitent par ailleurs les échanges à distance.

Continuer à maintenir une permanence toute la journée du lundi au vendredi n'a donc plus son utilité et représente une dépense d'argent public inutile compte tenu du faible besoin.

Depuis 6 mois, nous avons suivi de près les demandes effectuées par téléphone ou à l'accueil sur la seule journée du mercredi, jour où les visites étaient déjà les moins nombreuses. Le résultat est parlant et devrait l'être d'autant plus avec le retour de la semaine de 4 jours à l'école primaire dès le mois de septembre.

Aussi, compte tenu de ces éléments et dans un souci de maîtrise des dépenses de fonctionnement, **la mairie sera dorénavant fermée le mercredi à partir du 1er juillet.**

La TNT : modification de fréquences

Le 18 juillet prochain, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre du transfert des fréquences de la TNT vers le très haut débit mobile (4G et 5G à l'avenir) au niveau européen. Ils permettront d'éviter des brouillages liés à l'évolution des fréquences utilisées au Royaume-Uni.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 18 juillet prochain.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT. Les téléspectateurs ont déjà eu l'occasion de procéder à cette recherche dans le cadre du passage à la TNT HD le 5 avril 2016.

Les gestionnaires de collectifs doivent quant à eux, dès à présent et avant le 18 juillet, s'assurer que l'antenne râteau collective est adaptée aux nouvelles fréquences qui seront utilisées à partir de cette date. Sinon, les résidents de ces immeubles pourraient rencontrer des difficultés pour continuer à recevoir certaines chaînes après le 18 juillet.

Si toutefois des difficultés persistaient malgré la recherche des chaînes, des aides financières à destination des téléspectateurs sont prévues pour garantir la continuité de la réception télévisuelle. L'agence nationale des fréquences (ANFR) est chargée de la gestion de ces aides. Elle a mis en place des plateformes d'information :

- Le site www.recevoirlatnt.fr
- Le centre d'appel 0970 818 818 (appel non surtaxé)

MODIFICATION DE FRÉQUENCES DE LA TNT - ZONE DE DIEPPE, EU ET FECAMP

LE 18 JUILLET 2018

Dans la nuit du 17 au 18 juillet 2018, des changements de canaux auront lieu pour la diffusion du multiplex R1 depuis les émetteurs d'Eu, Dieppe et Fécamp ainsi que pour la diffusion du multiplex R6 depuis l'émetteur de Fécamp.

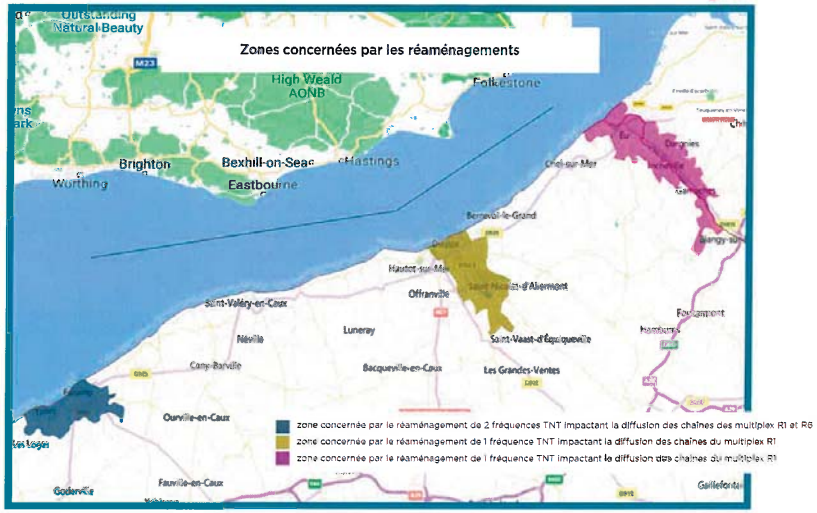

TABLEAU DE COMPOSITION DES MULTIPLEX

Ci-après en jaune les 2 multiplex concernés par les changements de fréquences.

R1	R2	R3	R4	R6	R7
2	15	4	22	13	25
3	8	43	7	11	20
4	17	42	5	12	21
SD 19	18	SD 26	6	10	23
Télévision locale / France 3 (2ème décrochage)	16	SD 41	9	1	24
SD 27		45			

../...

DES AIDES FINANCIÈRES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA RÉCEPTION DE LA TNT

Une aide financière pour les téléspectateurs

120 € TTC

maximum pour adapter leur antenne râteau individuelle

250 € TTC

maximum pour passer à un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

Une aide financière pour les syndics et les gestionnaires d'immeubles

500 € TTC

maximum sur présentation des factures des travaux réalisés

Pour faire une demande d'aide et obtenir toutes les informations nécessaires :
www.recevoirlatnt.fr (rubrique « Aide à la réception »)
0970 818 818 (appel non surtaxé)

Recevoir la TNT @RecevoirLaTNT

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) gère l'ensemble des fréquences radioélectriques en France. Cette ressource rare et stratégique, utilisée pour toutes les communications sans fil, appartient au domaine public de l'Etat qui en a confié la gestion à l'ANFR. A ce titre, elle a pour mission de négocier, au niveau international, les futurs usages des bandes de fréquences et de défendre les positions françaises. Elle autorise également toutes les implantations de sites d'émission (>5 watts) sur le territoire et s'assure du respect des limites d'exposition du public aux ondes. Enfin, elle contrôle l'utilisation des fréquences et assure une bonne cohabitation de leurs usages par l'ensemble des utilisateurs.

www.anfr.fr

Saint-Léonard Services

Association loi 1901

Siège Social : Mairie de Saint-Léonard - 1 rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD
Association déclarée n° W762006743 - Téléphone : 06 82 09 25 24 - 02 35 28 05 99 - Mail : stleonard.services@gmail.com

SERVICES PROPOSES AU DOMICILE

En partenariat avec le CCAS et la commune de Saint-Léonard

Dans les actes de la vie courante

Ménage

Petits travaux

jardinage

Petit bricolage

Accompagnement

- **Assistance administrative :** rédaction courrier, formalités administratives…
- **Collecte et livraison à domicile de linge repassé**
- **Livraison de courses à domicile :** alimentation, médicaments, journaux, fleurs, documents administratifs…
- **Mise en relation avec organisme agréé :** en vue de la délivrance d'un service au domicile dans les actes du quotidien (personnes dépendantes)

Les activités de service proposées sont ouvertes à toute personne résidant à Saint-Léonard ayant besoin d'une aide à domicile.

Les bénévoles souhaitant donner un peu de leur temps pour l'association seront les bienvenus.

Une aide du CCAS peut vous être accordée en fonction de la grille des plafonds de ressources : **renseignez-vous**

N'hésitez pas à contacter :

Le CCAS : Permanence tous les 1ers lundis du mois à la salle Marie-Madeleine BABIN de 18 h 00 à 19 h 00.

L'Association : Accueil physique à la salle Marie-Madeleine BABIN les 1er vendredis de chaque mois de 9h00 à 11h00.

Ou sur rendez-vous : Par mail ou téléphone

CREDIT D'IMPOT POUR TOUS LES CONTRIBUABLES

La loi de finances pour 2017 prévoit un crédit d'impôt de 50% pour les dépenses d'aides à domicile.

La généralisation du crédit d'impôt remboursable à tous les contribuables, actifs et inactifs, va permettre à de nombreux retraités et à de nombreuses personnes invalides non imposables ou très faiblement imposés de bénéficier pleinement de l'avantage fiscal pour leurs dépenses d'emploi de personnels à domicile.

Elle est entrée en vigueur pour les dépenses d'emploi à domicile payées à compter **du 1er janvier 2017**.

L'assistance administrative à domicile couvre des activités telles que l'appui et l'aide aux formalités administratives comme la souscription de la déclaration de revenus. La télé-déclaration concernera dès 2018 un certain nombre de personnes.

Coût à payer : 10,00€ TTC par intervention soit après crédit d'impôt **5,00€ restant à votre charge. Contactez-nous.**

QUELQUES EXEMPLES DE PRIX

(sous réserve de modification de la réglementation applicable à ce jour)

Activités	Prix horaire facturé HT	Prix horaire facturé TTC	Crédit d'impôt	Coût restant à votre charge
Ménage	17,00	18,70	9,35	9,35
Jardinage	17,00	20,40	10,20	10,20
Bricolage	17,00	18,70	9,35	9,35

Adhésion annuelle : 15 €

Des besoins, appelez le 06 82 09 25 24
ou contactez-nous par courriel : stleonard.services@gmail.com

Ou retournez-nous le coupon-réponse ci-dessous

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Vos besoins : .....

.....

.....

.....

.....

.....

État-civil

NAISSANCES

- **Clara JASPART** le 28 février 2018
- **Noa VIEUX-BLED** le 26 mars 2018
- **Manéa VALLERAN LEMAIRE** le 1er avril 2018

PARRAINAGE CIVIL

- **Moéra GUIVARC'H ASPORD** le 17 février 2018.

DÉCÈS

- **Claude DUHAMEL** le 3 janvier 2018
- **Philippe RENAULT** le 5 janvier 2018
- **Marcelle BARTHELEMY** née BUNEL le 8 janvier 2018
- **Suzanne CRAMOISAN** née DUBOC le 30 janvier 2018
- **Micheline LOPEZ** née NEVEU le 19 mars 2018
- **Marie LOISEL** née GOULET le 26 mars 2018
- **Pascal SOUAIVE** le 7 avril 2018
- **Claude ALLAIS** le 10 avril 2018
- **Daniel MOREL** le 11 avril 2018
- **Christian GAUCHARD** le 28 avril 2018

CFCM
Mécanique Chaudronnerie
Métallerie - Serrurerie

215, imp. du petit Hameau
76400 ST-LÉONARD
Tél. 02 35 29 98 79 - Fax 02 35 29 98 76

DEHONDT
MOTOCULTURE • INDUSTRIE

Saint-Antoine-la-Forêt - LILLEBONNE
✆ 02.35.39.80.10 - www.dehondt.fr

PHILIPPE RIOULT
Artisan Couvreur

119, route de la Croix-Bigot - Saint-Léonard
Tél. 02 35 29 33 16

CAVE À VINS - CAVE À BIÈRES
Spécialités de Normandie

LUDIVIGNE
découvreurs de vins

10 Place du Carreau - 76400 Fécamp
Tél. : 02 35 28 27 38
centre ville, parking privé

Retrouvez tous, nos évènements gustatifs sur www.ludivigne.fr

MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER
CLOISONS SÈCHES - PLACOPLÂTRE - ISOLATION
RÉNOVATON - FERMETURES - PARQUET

SARL LALOI & FILS

Hameau de Bondeville
76400 STE-HÉLÈNE BONDEVILLE
Tél. 02 35 28 74 46 - 02 35 56 29 62 - Fax 02 35 27 96 70

CENTRE COMMERCIAL
GRAND'VOILE
SAINT LEONARD
Tél. 02 35 28 86 58
tissuscauchois@orange.fr

TISSUS CAUCHOIS
Créez votre intérieur !

TISSUS, LINGE DE MAISON,
LITERIE TOUTES DIMENSIONS, CADEAUX, ATELIER DE CONFECTION,
FABRICATION ET POSE DE RIDEAUX.
DU LUNDI AU SAMEDI. DE 9H30 À 12H. ET DE 14H. À 19H.